

Cote du document: IFAD10/2/R.5/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 9
Date: 14 mai 2014
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Cadre financier pour FIDA10

Note aux membres de la Consultation

Responsables:

Questions techniques:

Iain McFarlane Kellet
Vice-Président adjoint
Département des opérations financières
téléphone.: +39 06 5459 2403
courriel: i.kellet@ifad.org

Natalia Toschi
Chef d'équipe
Unité de planification et d'analyse financières
téléphone: +39 06 5459 2653
courriel: n.toschi@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA –
Deuxième session

Rome, 9-10 juin 2014

Pour: **Examen**

Table des matières

Résumé	v
Cadre financier pour FIDA10	1
I. Introduction: Flux de trésorerie du FIDA et détermination du programme de prêts et dons sur la base du principe du flux de trésorerie durable	1
Graphique 1: Principaux flux de trésorerie du FIDA	1
Graphique 2: Principe du flux de trésorerie durable pour la détermination du programme de prêts et dons	3
Graphique 3: Ajustement des prévisions de liquidités si l'ELM n'est pas respectée	4
Graphique 4: Ajustement des prévisions de liquidités si celles-ci dépassent l'ELM	5
Tableau 1: Impact sur le programme de prêts et dons conforme au principe du flux de trésorerie durable d'une modification des variables, envisagées séparément – Sensibilité du programme de prêts et dons	6
II. Structure financière du FIDA: ressources nécessaires et sources de financement	6
Tableau 2: Niveaux cibles des reconstitutions et des programmes de prêts et dons – Besoins en ressources et sources de financement ^a	7
A. Besoins du FIDA en matière de ressources	8
Tableau 3: Répartition générale du programme de prêts et dons du FIDA *	8
Tableau 4: Modalités de prêt du FIDA	8
Tableau 5: Composition du portefeuille de prêts du FIDA	9
B. Sources de financement du FIDA	10
Graphique 5: Annonces de contributions pour FIDA7, 8 et 9 (en millions d'USD)	10
III. Situation de FIDA9	11
Tableau 6: Situation de FIDA9 au 8 avril 2014 (en millions d'USD)	12
IV. Cadre financier pour FIDA10 (2016-2018)	12
C. Financement de FIDA10 sous forme de contributions de base	13
Tableau 7: Financement total nécessaire sous forme de contributions de base pour les trois hypothèses: basse, intermédiaire et haute (en millions d'USD)	14
Tableau 8: Programmes de prêts et dons FIDA10 et futurs programmes financés au moyen de contributions de base, constantes en termes réels (en millions d'USD)	14
Graphique 6: Niveaux indicatifs des prochains programmes de prêts et dons du FIDA financés par les contributions de base	15
Tableau 9: Niveau du programme de prêts et dons de FIDA10 en supposant des contributions constantes en termes réels entre FIDA9 et FIDA10 (en millions d'USD)	15
D. Financement de FIDA10 sous forme de contributions de base et de contributions complémentaires sans restriction	16
Tableau 10: Financement de FIDA10 sous forme de contributions de base et de contributions complémentaires sans restriction (en millions d'USD)	18

Annexe I: Répartition des besoins en ressources et des sources de financement sous forme de contributions de base	18
Hypothèses concernant le programme de prêts et dons de FIDA10 et besoins de financement - source de financement: contributions de base seulement (en millions d'USD)	18
Annexe II: Autres hypothèses pour FIDA10 et au-delà	19
Tableau 11: Niveaux ajustés du programme de prêts et dons de FIDA10 si 85% seulement des niveaux cibles sont atteints	19
Graphique 7: Niveaux des programmes de prêts et dons et des contributions – utilisation totale des contributions complémentaires sans restriction au cours de FIDA10 et réduction des futurs programmes	20
Annexe III: Postulats du modèle financier du FIDA - 2014	21
Annexe IV: Emprunt auprès de KfW – postulats – actualisés le 8 avril 2014	23

Sigles et acronymes

CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
ELM	Exigence de liquidité minimale
EPP	Exposé de la Politique de placement
IDA	Association internationale de développement
IFI	Institution financière internationale
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau (Banque publique de développement allemande)
FIDA10	Dixième reconstitution des ressources du FIDA
PEA	Pouvoir d'engagement anticipé
PPTÉ	Pays pauvres très endettés
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance

Résumé

1. Au cours de la période couverte par la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), la demande des pays pour des ressources provenant des donateurs à destination de l'agriculture et du développement rural devrait rester élevée - beaucoup plus élevée que l'offre. La demande est estimée à plus de 200 milliards d'USD par an, alors que l'offre de la communauté des donateurs est estimée à moins de 12 milliards d'USD. Il ressort de l'analyse pays par pays réalisée par les chargés de programme de pays du FIDA que la demande de financement de projets agricoles par le FIDA, lorsque les coûts climatiques sont pris en compte, s'élève à 5,5 milliards d'USD sur la période couverte par FIDA10. Cela signifie que, quel que soit le niveau des ressources à la disposition du FIDA, aux taux d'emprunt actuels, celles-ci pourraient être absorbées par les emprunteurs et les bénéficiaires de dons.
2. Le programme de prêts et dons du FIDA a enregistré une croissance spectaculaire entre FIDA6 et FIDA8 avant de se stabiliser avec FIDA9. Le programme de prêts et dons réalisé au titre de FIDA7 représente une augmentation de 40% par rapport à celui de FIDA6. De même, le programme de prêts et dons de FIDA8 représente une augmentation de 50% par rapport à celui de FIDA7. Ainsi, en six ans, le programme de prêts et dons a plus que doublé, passant de 1,4 milliard d'USD au titre de FIDA6 à 3 milliards d'USD au titre de FIDA8. Il s'est maintenu à ce niveau dans le cadre de FIDA9.
3. Cette augmentation a été en partie soutenue par une augmentation du niveau des contributions des donateurs. Cependant, comme le montre le tableau 2 présenté dans le corps du texte, le financement par le biais de contributions externes s'est maintenu à un taux d'environ 34%. La majorité des ressources destinées à soutenir l'ensemble des besoins de financement devait provenir des ressources internes du FIDA, actuelles et projetées. Pour répondre à cette nécessité, durant la période couverte par FIDA7, le pouvoir d'engagement anticipé (PEA) est passé de trois ans (dans le cadre de FIDA6) à cinq ans sur les futures rentrées de prêts. Pour financer FIDA8, la plus forte augmentation du programme de prêts et dons de l'histoire du Fonds, le PEA a été de nouveau étendu, de cinq à sept ans sur les futures rentrées de prêts.
4. Toutefois, il n'est pas possible de répéter les programmes de FIDA7 et FIDA8 car, du fait de l'extension du PEA, les ressources futures ont été de facto allouées pour soutenir les engagements passés. Cela a mis en évidence la nécessité d'introduire une nouvelle mesure afin d'envisager les entrées et les sorties de trésorerie dans une perspective à plus long terme.
5. Sur la base de ce constat, au cours de la période couverte par FIDA9, le Fonds a adopté le principe du flux de trésorerie durable pour déterminer le niveau du programme de prêts et dons que le Fonds peut s'engager à réaliser en fonction d'une enveloppe de base donnée. Cette approche introduit une nouvelle dimension essentielle pour les opérations du FIDA: le moment de la concrétisation des flux. Le principe du flux de trésorerie durable a été adopté car, lors de la planification des opérations du FIDA au cours d'une reconstitution donnée, il est essentiel de tenir compte de l'impact à long terme sur la viabilité financière du Fonds des décisions prises aujourd'hui. Il a été reconnu que le programme de prêts et dons que le FIDA s'engage à réaliser au cours de chaque reconstitution devait être évalué à un niveau qui ne mettait pas en danger l'avenir du Fonds.
6. La viabilité financière du FIDA est définie comme la condition en vertu de laquelle le Fonds peut maintenir ses futurs programmes de prêts et dons à un niveau constant en termes réels (c'est-à-dire corrigé sur la base de l'inflation) en

présumant que ses contributions de base demeurent à un niveau réel constant, tout en veillant à maintenir sa liquidité au niveau ou au-dessus de l'exigence de liquidité minimale (ELM) conformément à la politique du FIDA, pour la durée des projections (actuellement 40 ans). Cette vision à long terme est fondamentale car elle permet à la direction de prendre des décisions éclairées sur les engagements que le FIDA peut prendre au cours d'une reconstitution sans mettre en péril le financement futur du Fonds.

7. Compte tenu de cette principale contrainte, un niveau de programme de prêts et dons au cours d'une période de reconstitution est considéré comme satisfaisant vis-à-vis du principe du flux de trésorerie durable si, au vu des prévisions de toutes les entrées et sorties de fonds découlant des programmes de prêts et dons actuels et futurs, financés uniquement par les contributions de base (supposées constantes en termes réels), le niveau des liquidités du FIDA ne descend jamais en dessous de son ELM pour la durée de la période de projection.
8. Pour déterminer le niveau des futurs programmes de prêts et dons selon le principe du flux de trésorerie durable, le FIDA ne considère donc que les contributions de base, car elles ont toujours été la principale source de financement du Fonds. Les contributions complémentaires versées en vue de financer une reconstitution donnée sont prises en compte dans le cadre de cette reconstitution spécifique, mais les projections ne tiennent pas compte de leur éventuelle reproductibilité lors des reconstitutions futures.
9. Outre les fonds perçus au titre d'une reconstitution donnée, le FIDA peut également s'engager à réaliser son programme de prêts et dons à l'aide des flux nets futurs prévus, en considérant ainsi les besoins prévus en terme de sorties de trésorerie. L'opportunité d'engager des disponibilités futures de trésorerie est possible du fait que les décaissements du programme de prêts et dons du FIDA s'étalent sur plusieurs années et ne doivent donc pas être entièrement financés par la trésorerie au moment de l'approbation des prêts et des dons par le Conseil d'administration. Lorsque des flux nets futurs sont engagés, il est primordial que les projections du flux de trésorerie à long terme soient précises afin d'évaluer l'impact sur la liquidité du FIDA et d'éviter tout risque de surengagement du Fonds au cours d'une période de reconstitution donnée par rapport aux fonds disponibles et projetés, en vertu d'un ensemble de postulats de base.
10. Sur la base d'un examen de la demande de financement par le FIDA, trois hypothèses sont envisagées quant au financement de FIDA10 au moyen des contributions de base: basse (programme de prêts et dons FIDA10 de 2,8 milliards d'USD), intermédiaire (programme de prêts et dons FIDA10 de 3,0 milliards d'USD) et haute (programme de prêts et dons FIDA10 de 3,2 milliards d'USD). Le tableau 7, consultable dans le corps du texte, présente les niveaux de contributions de base nécessaires pour financer ces niveaux de programme de prêts et dons. Pour financer des programmes de prêts et dons de 2,8 milliards d'USD, 3,0 milliards d'USD et 3,2 milliards d'USD, on estime que les contributions de base nécessaires s'élèvent respectivement à 1,338 milliard d'USD, 1,437 milliard d'USD et 1,534 milliard d'USD.
11. En outre, le FIDA s'appuie sur les contributions de ses membres pour compenser les rentrées non perçues au titre de la participation du FIDA au Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), selon la formule du paiement au fur et à mesure en sus des contributions de base. Le niveau de compensation requis, suite à la mise en œuvre du CSD, s'élève à 3,4 millions d'USD au cours de la période couverte par FIDA10. Selon les estimations, ce montant devrait augmenter à mesure que d'autres dons au titre du CSD seront approuvés.

12. Si les contributions liées au CSD sont considérées comme faisant partie intégrante des contributions des donateurs et non pas comme venant s'ajouter aux contributions de base, alors, toutes choses égales par ailleurs, le programme de prêts et dons devra être réduit pour satisfaire au principe du flux de trésorerie durable. Cela pourrait avoir des répercussions importantes sur les prochaines reconstitutions, au cours desquelles le montant de la compensation pour le principal non perçu au titre du CSD devrait augmenter (voir les paragraphes 28-30 du corps du texte).
13. Conformément à la Résolution sur la reconstitution des ressources du FIDA, "... le déficit structurel ne peut pas dépasser 15% du [niveau cible de la reconstitution].... Le programme de prêts et dons du Fonds sera ajusté sur la base des fonds manquants par rapport au niveau cible de la reconstitution." L'annexe II présente les niveaux ajustés des programmes de prêts et dons pour les trois hypothèses envisagées pour FIDA10, dans l'éventualité où le niveau des contributions de base atteindrait 85% du niveau cible

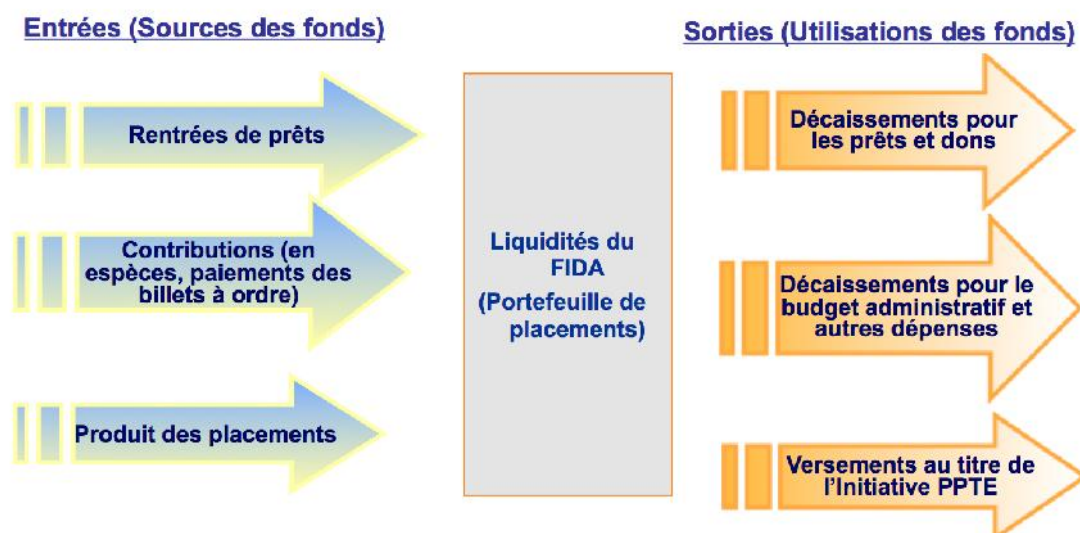
Cadre financier pour FIDA10

I. Introduction: Flux de trésorerie du FIDA et détermination du programme de prêts et dons sur la base du principe du flux de trésorerie durable

1. Depuis sa création, le FIDA est financé par les contributions de base de ses États membres sous forme de dons, qui représentent la principale ressource externe, et par les ressources générées par ses propres ressources internes, principalement les rentrées de prêts et le produit des placements.
2. **Les ressources financières du FIDA servent à financer son programme de prêts et dons, ses dépenses administratives et les coûts liés à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE).** Le graphique 1 présente les principales entrées et sorties de trésorerie, qui ont un impact sur les liquidités du FIDA.

Graphique 1

Principaux flux de trésorerie du FIDA



3. Les liquidités du FIDA, ou son portefeuille de placements, constituent la somme de toutes les entrées de trésorerie et la source de toutes les sorties de trésorerie. Le portefeuille de placements du FIDA est investi dans divers titres à revenu fixe, conformément à l'Exposé de la Politique de placement du FIDA¹ et s'élevait à 1,9 milliard d'USD au 31 décembre 2013. Le portefeuille de placements du FIDA est déjà pleinement engagé pour financer les prêts et les dons au titre de l'actuel et des précédents programmes de prêts et dons.
4. Pour les raisons soulignées dans le résumé, lors de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9), le Fonds a adopté le principe du flux de trésorerie durable pour déterminer le niveau du programme de prêts et dons que le Fonds peut s'engager à réaliser en fonction d'une enveloppe de base donnée. Cette approche a été adoptée car, lors de la planification des opérations du FIDA au cours d'une reconstitution donnée, il est essentiel de tenir compte de l'impact à long terme sur la viabilité financière du Fonds des décisions prises aujourd'hui, étant donné que les décaissements et les remboursements des prêts s'étendent sur des périodes plus longues que celles des reconstitutions.

¹ EB 2013/110/R.29

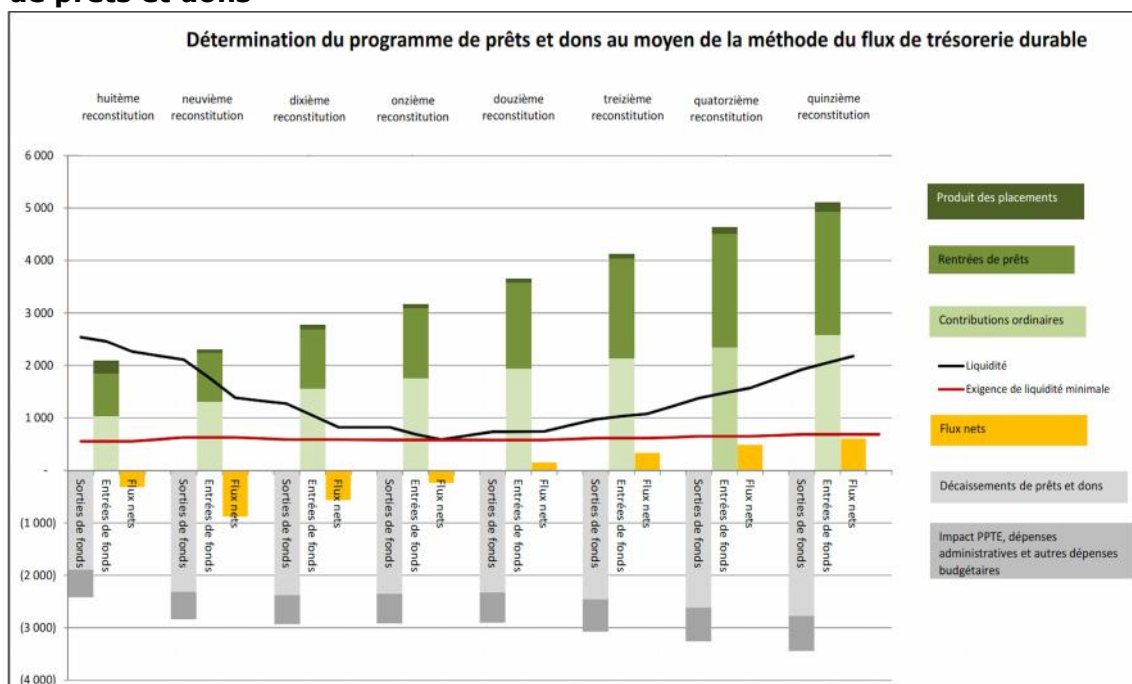
5. La viabilité financière du FIDA est définie comme la condition en vertu de laquelle le Fonds peut maintenir ses futurs programmes de prêts et dons à un niveau constant en termes réels (c'est-à-dire en fonction de l'inflation) en présumant que ses contributions de base demeurent à un niveau réel constant, tout en veillant à maintenir sa liquidité au niveau ou au-dessus de l'exigence de liquidité minimale (ELM) conformément à la politique du FIDA, pour la durée des projections (actuellement 40 ans). Cette vision à long terme est fondamentale car elle permet à la direction de prendre des décisions éclairées sur les engagements que le FIDA peut prendre au cours d'une reconstitution sans mettre en péril le financement futur du Fonds.
6. Compte tenu de cette principale contrainte, un niveau de programme de prêts et dons au cours d'une période de reconstitution est considéré comme satisfaisant au regard du principe du flux de trésorerie durable si, au vu des prévisions de toutes les entrées et sorties de fonds découlant des programmes de prêts et dons actuels et futurs, financés uniquement par les contributions de base (supposées constantes en termes réels), le niveau des liquidités du FIDA ne descend jamais en dessous de son ELM pour la durée de la période de projection.
7. L'ELM du FIDA est définie dans la Politique du FIDA en matière de liquidités (EB 2006/89/R.40) et fixée à 60% du total des décaissements annuels bruts prévus, y compris les chocs de liquidité. Comme le montre le graphique 1, les sorties de trésorerie du FIDA concernent principalement des décaissements pour des prêts, des dons et des dépenses administratives. Prendre comme référence les décaissements bruts, c'est-à-dire uniquement les sorties de trésorerie sans les entrées prévues, constitue une approche très prudente. Il est fort improbable que le FIDA, au cours d'une année donnée, ne puisse pas compter sur des entrées de fonds.
8. Les variables qui définissent et ont un impact sur le niveau d'un programme de prêts et dons qui respecte le principe du flux de trésorerie durable sont tous des postulats quant à la structure et aux tendances futures des flux de trésorerie qui sous-tendent le cadre financier du FIDA, notamment les postulats concernant l'inflation, les projections en termes de rendement des placements, le rythme des décaissements au titre des engagements du FIDA, la composition prévue du programme de prêts et dons (voir l'annexe III pour les postulats qui sous-tendent les projections financières).
9. Cela implique donc que, lorsque l'une des variables influant sur les projections des flux de trésorerie change, il est nécessaire de réévaluer la viabilité à long terme d'un niveau donné du programme de prêts et dons et, le cas échéant, de prendre des mesures correctives.
10. L'un des principes fondamentaux du modèle du flux de trésorerie durable est que, tout en maintenant les contributions de base à un niveau constant en termes réels (c'est-à-dire en suivant le taux de l'inflation), le niveau du programme de prêts et dons financé par les contributions de base peut être réalisé indéfiniment en termes réels sans que le niveau des liquidités du FIDA ne descende en dessous de son ELM au cours des exercices suivants.
11. Le principe du flux de trésorerie durable s'appuie donc sur les projections concernant les disponibilités futures en termes de contributions de base, car celles-ci représentent la source traditionnelle de financement la plus fiable du FIDA. Dans le cadre du principe de flux de trésorerie durable, les projections concernant les futurs programmes de prêts et dons ne sont fondées que sur ces contributions.
12. Si le principe du flux de trésorerie durable n'est pas respecté, du fait par exemple d'un engagement excessif au cours d'une période de reconstitution donnée, le FIDA doit, en maintenant tous les autres paramètres égaux, réajuster le rapport entre les

contributions et le programme de prêts et dons dans les reconstitutions futures, en vue de réaligner les projections du flux de trésorerie sur le seuil minimum de liquidités. Cela signifie qu'il sera nécessaire soit d'augmenter le niveau des contributions lors des reconstitutions futures pour maintenir le niveau du programme de prêts et dons en termes réels, soit de revoir à la baisse le programme de prêts et dons en conséquence dans les reconstitutions futures.

13. Le graphique 2 illustre le concept de programme de prêts et dons conforme au principe du flux de trésorerie durable. Selon les prévisions actuelles, les liquidités du FIDA (c'est-à-dire son portefeuille de placements), représentées par la ligne noire, devraient diminuer étant donné que les sorties sont supérieures aux entrées. Toujours selon les prévisions actuelles, le niveau d'ELM devrait être atteint en 2021. Après cette date, les entrées découlant des engagements des reconstitutions passées et futures devraient être supérieures aux sorties, entraînant ainsi une hausse de la valeur du portefeuille de placements du FIDA. Si le FIDA, sur la base d'un certain niveau de reconstitution, s'engage à réaliser un niveau de programme de prêts et dons qui satisfait au principe du flux de trésorerie durable tel que défini ci-dessus, le portefeuille de placements du Fonds, au cours des 40 prochaines années, ne devrait jamais passer sous le seuil d'ELM du FIDA, représenté par la ligne rouge.

Graphique 2

Principe du flux de trésorerie durable pour la détermination du programme de prêts et dons



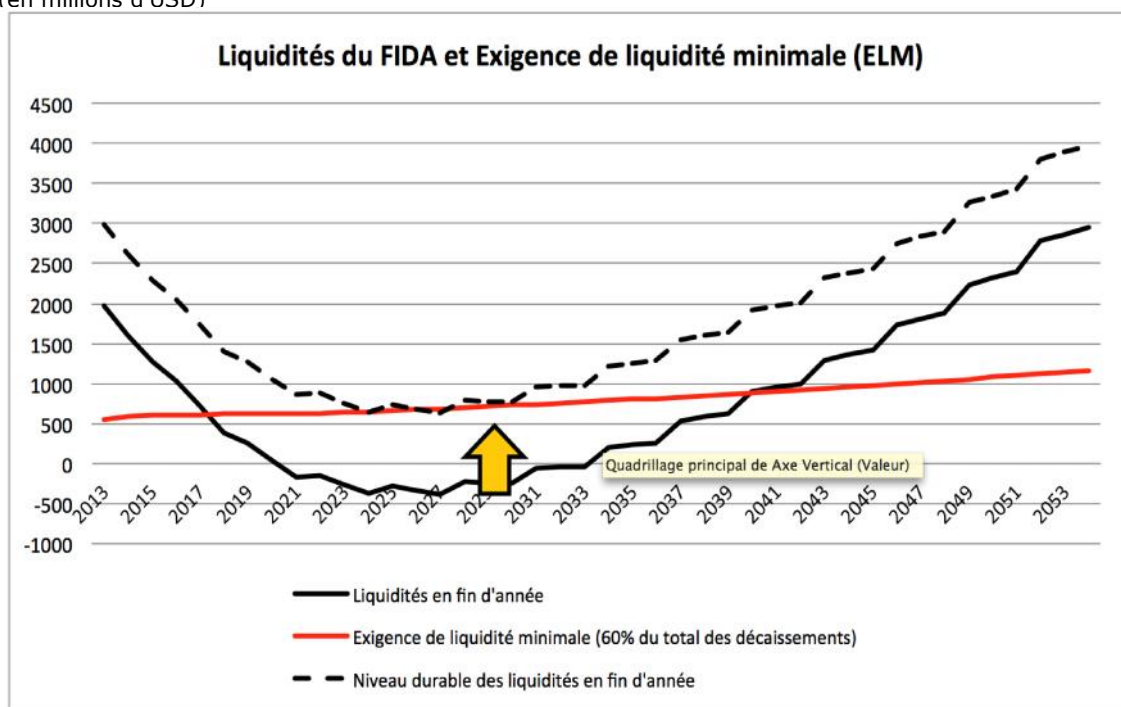
14. **La valeur du portefeuille de placements du FIDA** a diminué comme prévu au cours de la dernière reconstitution, conformément aux projections, car les sorties ont été supérieures aux entrées. Le portefeuille de placements du FIDA est déjà pleinement engagé pour financer les prêts et les dons au titre de l'actuel et des précédents programmes de prêts et dons. Cela signifie que, si le FIDA cessait d'approuver de nouveaux prêts et dons après FIDA9, le montant total du portefeuille de placements devrait soutenir les décaissements découlant des engagements déjà pris par le FIDA et le Fonds n'aurait aucune marge de manœuvre pour accroître davantage l'octroi de prêts et de dons.

15. Tel que mentionné précédemment, un engagement excessif au cours d'une reconstitution donnée, au-dessus du niveau d'équilibre du flux de trésorerie durable ou des modifications des prévisions, pourrait conduire à un non-respect de l'ELM. Dans ce cas, le modèle doit être ramené à l'équilibre soit en augmentant les entrées soit en diminuant les sorties. Si tous les autres paramètres restent stables, il est nécessaire d'augmenter proportionnellement le niveau des contributions lors des futures reconstitutions (à un niveau supérieur au niveau présumé constant des contributions en termes réels) ou de réviser à la baisse le programme de prêts et dons, afin de réduire les sorties prévues. Le graphique 3 ci-dessous illustre le résultat de cet ajustement sur la courbe prévisionnelle des liquidités.

Graphique 3

Ajustement des prévisions de liquidités si l'ELM n'est pas respectée

(en millions d'USD)

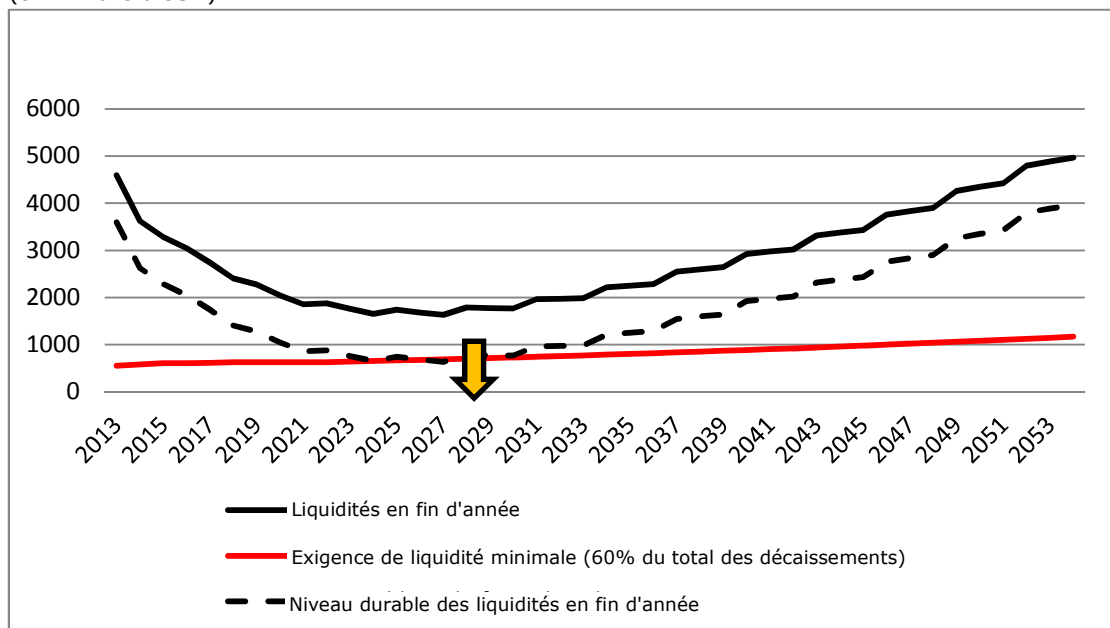


16. En revanche, si les prévisions évoluent favorablement, de sorte que le Fonds peut raisonnablement prévoir que son solde de liquidité sera supérieur à l'ELM, le FIDA peut se permettre d'engager et de décaisser davantage de fonds. Dans ce cas, le niveau du programme de prêts et dons pourrait être revu à la hausse, tout en respectant le principe du flux de trésorerie durable. Le graphique 4 illustre l'impact d'une révision à la hausse du programme de prêts et dons sur la courbe des liquidités. Le niveau des liquidités diminuerait dans l'ensemble car une hausse du niveau du programme de prêts et dons entraînerait un accroissement des décaissements prévus. Cette situation pourrait découler de l'évolution d'une ou de plusieurs variables qui pourrait avoir un impact positif sur les projections, comme illustré dans le tableau 1 ci-dessous. Par exemple, une révision à la hausse des postulats de rendement des placements sur le long terme se traduirait par une augmentation des fonds disponibles pour engagement.

Graphique 4

Ajustement des prévisions de liquidités si celles-ci dépassent l'ELM

(en millions d'USD)



17. **Les projections des flux de trésorerie sont donc un élément fondamental** du principe du flux de trésorerie durable pour la détermination du programme de prêts et dons. Tous les flux financiers qui découlent des niveaux des contributions versées au titre des reconstitutions et des programmes de prêts et dons passés, actuels et futurs, sont projetés sur un horizon de 40 ans sur la base de plusieurs postulats concernant les tendances et les profils fournis par les parties internes et/ou externes pertinentes (voir l'annexe III pour les postulats qui sous-tendent les projections). Conformément à la structure financière du FIDA, dont le modèle financier représente une réalité simplifiée mais exacte, toutes les projections du flux de trésorerie sont étroitement liées. Par conséquent, le changement d'une variable peut être équilibré par le changement d'une autre variable et l'impact final sur le programme de prêts et dons peut être ainsi compensé. Néanmoins, si l'on considère les variables séparément, les changements qui entraînent une augmentation de la liquidité du FIDA augmentent aussi potentiellement le programme de prêts et dons du FIDA. En revanche, les variations qui ont un impact négatif sur la liquidité du FIDA peuvent avoir un impact négatif sur le programme de prêts et dons. Le tableau 1 résume la sensibilité du programme de prêts et dons aux changements de chacune des variables, envisagées séparément.

Tableau 1

Impact sur le programme de prêts et dons conforme au principe du flux de trésorerie durable d'une modification des variables, envisagées séparément – Sensibilité du programme de prêts et dons

Variable	Évolution de la variable	Évolution du programme de prêts et dons (les autres variables restant stables)
Niveau des contributions ordinaires	Augmentation	Augmentation
Rythme des décaissements	Augmentation	Augmentation
Taux d'intérêt sur les prêts du FIDA	Augmentation	Augmentation
Taux d'annulation des prêts et dons	Augmentation	Augmentation
Rendement des placements	Augmentation	Augmentation
Prêts en % du programme de prêts et dons	Augmentation	Augmentation
Dons en % du programme de prêts et dons	Augmentation	Diminution

II. Structure financière du FIDA: ressources nécessaires et sources de financement

18. **Conformément aux guichets de prêt à taux réduit d'autres institutions financières internationales (IFI) sœurs, la principale source de financement du FIDA a toujours été le processus traditionnel de reconstitution sous la forme de dons.** La limite de cette structure réside dans le fait que, lorsque la conjoncture économique mondiale est mauvaise et que les donateurs ne sont pas en mesure de reconstituer les ressources du FIDA au niveau requis pour répondre à la demande, le Fonds ne peut pas s'appuyer sur d'autres sources institutionnelles de financement, principalement les marchés financiers. Les marchés financiers sont la principale source de financement des guichets de prêts aux conditions du marché d'autres IFI (la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement [BIRD], la Banque interaméricaine de développement).
19. Le FIDA utilise les fonds reçus au titre des reconstitutions non seulement pour octroyer des dons mais également des prêts qui seront remboursés par les emprunteurs. Cette caractéristique représente la force de la structure financière du FIDA. Pour assurer un niveau donné de programme de prêts et dons, engagé au titre d'une reconstitution donnée, outre les contributions des membres, le FIDA peut compter, comme source essentielle de financement, sur les remboursements des prêts (principal et intérêts) déjà approuvés et décaissés.
20. Le tableau 2 illustre les besoins en matière de ressources (utilisations des fonds) et les sources de financement au cours de trois périodes de reconstitution, sur la base du niveau cible des contributions des membres et des niveaux cibles des programmes de prêts et dons.

Tableau 2
**Niveaux cibles des reconstitutions et des programmes de prêts et dons –
 Besoins en ressources et sources de financement^a**

<i>Besoins en ressources</i>	<i>FIDA7</i>		<i>FIDA8</i>		<i>FIDA9</i>	
	<i>en millions d'USD</i>	<i>% du total</i>	<i>en millions d'USD</i>	<i>% du total</i>	<i>en millions d'USD^b</i>	<i>% du total</i>
1) Programme de prêts et dons	2 000	88	3 000	85	3 000	8
2) Dépenses de fonctionnement, paiements au titre de l'Initiative PPTE	276	12	517	15	561	16
Montant total des ressources nécessaires (1+2)	2 276	100	3 517	100	3 561	100
<i>Sources de financement</i>						
1) Contributions des membres - Cible	720	32	1 200	34	1 500	42
Sous-total: ressources externes 1)	720	32	1 200	34	1 500	42
2) Remboursement des prêts au cours de la reconstitution, y compris les annulations	905	40	1 079	31	1 158	33
3) Produit des placements au cours de la reconstitution	379	17	245	7	(33)	-1
Sous-total: ressources internes (2+3)	1284	56	1325	38	1125	32
4) Flux nets futurs ^c	272	12	993	28	937	26
Sous-total: ressources internes et flux nets futurs (2+3+4)	1 556	68	2 317	66	2 061	58
Total sources de financement (1+2+3+4)	2 276	100	3 517	100	3 561	100

^a Les septième et huitième reconstitutions sont présentées sur la base du principe du flux de trésorerie durable, pour information. En effet, ces reconstitutions ont été effectuées en appliquant l'approche du pouvoir d'engagement anticipé (PEA).

^b Les sommes concernant la neuvième reconstitution sont basées sur les niveaux cibles. C'est ce qui explique la différence avec les montants présentés dans le tableau 6.

^c Les flux nets futurs correspondent aux entrées prévues déduction faite des sorties prévues. Les principaux flux futurs sont les rentrées de prêts, les futures cotisations et les revenus des placements, déduction faite des décaissements pour les prêts, les dons et les dépenses administratives et autres (prière de se reporter également au paragraphe 34).

21. Le tableau présente les niveaux cibles des reconstitutions et des programmes de prêts et dons pour comparaison avec les hypothèses relatives aux contributions pour FIDA10 présentées dans le tableau 7 ci-dessous. D'autres documents concernant les reconstitutions (en particulier le programme de travail) incluent des tableaux similaires présentant les niveaux réels des contributions et des programmes de prêts et dons.

22. Comme le montre le tableau 2, seulement 32% à 42% des besoins totaux de ressources du FIDA au cours des trois dernières reconstitutions ont été financés par des ressources externes. Le reste des besoins en matière de ressources a été financé par les ressources internes et les flux nets futurs. À titre de comparaison, la part des contributions sous forme de dons des partenaires était de 76% au cours la quinzième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA15), de 64% pour IDA16 et de 65% pour IDA17.

A. Besoins du FIDA en matière de ressources

23. Les principaux besoins du FIDA en matière de ressources concernent son **programme de prêts et dons**, les dépenses administratives et les coûts liés à l'Initiative PPTTE. Comme le montre le tableau 2 ci-dessus, au cours des trois dernières périodes de reconstitution, le programme de prêts et dons du FIDA représentait entre 84% et 88% des besoins de ressources du Fonds (ventilés dans le tableau 3).

Tableau 3

Répartition générale du programme de prêts et dons du FIDA *

Prêts	72,5%
Dons	27,5%
Dons au titre du CSD	21,0%
Dons mondiaux/régionaux	5,0%
Dons à un pays spécifique	1,5%
Total	100,0%

* Comme l'indique actuellement le modèle financier du FIDA, sur la base de la moyenne des dix dernières années.

24. **Prêts.** Les engagements au titre des prêts représentent environ 72,5% du programme de prêts et dons du FIDA. Le tableau 4 présente les modalités de prêt du FIDA, approuvées par le Conseil d'administration en décembre 2012 (EB 2012/107/R.31/Rev.1). Il décrit les modalités actuelles de prêt du FIDA, bien que la direction du Fonds étudie activement la mise en place de nouvelles modalités de prêt en vue d'augmenter le nombre d'options disponibles pour les emprunteurs. Les options envisagées comprennent, entre autres, des prêts libellés en devises spécifiques plutôt qu'en droits de tirage spéciaux et la possibilité de choisir une marge fixe plutôt qu'une marge variable dans le cadre des prêts accordés à des conditions ordinaires. Ces modalités seront élaborées et présentées au Conseil d'administration pour approbation au cours de la période couverte par la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10).

Tableau 4

Modalités de prêt du FIDA

	<i>Durée (années)</i>	<i>Différé d'amortissement (années)</i>	<i>Intérêt</i>	<i>Commissions de service</i>
Conditions particulièrement favorables	40	10	0%	0,75%
Conditions mixtes	25	5	1,25%	0,75%
Conditions ordinaires	15-18	3 ^a	Taux de référence du FIDA (variable) plus marge ^b	-

^a Le Conseil d'administration peut modifier le différé d'amortissement pour le remboursement des prêts accordés à des conditions intermédiaires et ordinaires.

^b Le taux du FIDA pour les prêts ordinaires est le taux Libor à six mois pour les quatre monnaies du panier du DTS (taux Euribor pour l'EUR) pondéré en fonction du poids des monnaies qui le composent. La pondération est calculée sur la base des unités qui composent le DTS et des taux de change publiés périodiquement par le Fonds monétaire international. Le taux est fixé sur une base de six mois. Pour les prêts dont l'échéance est supérieure à 15-18 ans, la marge variable de la BIRD est appliquée.

25. Le tableau 5 ci-dessous présente la composition moyenne du portefeuille de prêts du FIDA (c'est-à-dire de 72,5% de l'ensemble du programme de prêts et dons) au cours des 10 dernières années (2002-2012).

Tableau 5

Composition du portefeuille de prêts du FIDA

<i>Type de prêts</i>	<i>% du portefeuille de prêts (moyenne 2002-2012)</i>
Conditions particulièrement favorables	74,0
Conditions mixtes ^a	10,3
Conditions ordinaires	15,7

* Les conditions mixtes ont été introduites en décembre 2012 et ont remplacé les conditions intermédiaires. La moyenne de 10,3% est calculée en tenant compte des conditions intermédiaires/moins favorables préalablement approuvées.

26. **Dons ordinaires.** Les dons du FIDA au titre des guichets mondial/régional et de pays spécifiques représentent jusqu'à 6,5% du programme de prêts et dons du Fonds.
27. **Initiative PPTE.** Le FIDA accorde un allègement de la dette aux pays admis à bénéficier de l'Initiative PPTE. Il finance sa participation à l'Initiative grâce à des contributions externes (versées directement au Fonds par les États membres ou par l'entremise du Fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour l'Initiative PPTE) et à ses ressources propres. En décembre 2013, le montant total des contributions externes s'établissait à 282,4 millions d'USD (dont 210,9 millions d'USD provenant du Fonds fiduciaire de la Banque mondiale), alors que les contributions provenant des ressources propres du FIDA s'élevaient à 154,7 millions d'USD. À ce jour, le FIDA a déjà consenti les allègements requis aux 35 PPTE qui ont atteint le point de décision. Les estimations concernant les coûts de l'Initiative PPTE incluent les allègements de la dette qui seront consentis aux pays qui remplissent les conditions pour bénéficier de l'Initiative mais qui ne sont pas encore parvenus au point de décision (Somalie, Érythrée, Soudan). On estime que ces trois pays pourraient atteindre le point d'achèvement au cours de la période 2015-2020. Par conséquent, le FIDA prévoit de recevoir des contributions externes supplémentaires, d'un montant de 104 millions d'USD, sous forme d'un transfert du Fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour les 67% de rentrées non perçues au titre de l'Initiative PPTE entre 2015 et 2020.
28. **Dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette.** Outre son programme ordinaire de dons, le FIDA a rejoint d'autres IFI depuis 2007 dans la mise en œuvre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) afin de s'assurer que les efforts déployés par les pays les plus pauvres pour promouvoir le développement ne soient pas compromis par la réapparition du surendettement. Depuis 2007, les dons approuvés à ce jour au titre du CSD s'élèvent à 1,2 milliard d'USD. Selon les projections, les dons octroyés au titre du CSD représenteront, à moyen terme, approximativement 21% du programme annuel total de prêts et dons.
29. En décembre 2013, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé les modalités de compensation pour le remboursement du principal non perçu. On suppose que les dons approuvés au titre du CSD et le niveau requis de compensation pour le principal non perçu selon la formule du paiement au fur et à mesure seront financés en sus des contributions de base.
30. Selon les estimations, le niveau de compensation requis, suite à la mise en œuvre du CSD par le FIDA selon la formule du paiement au fur et à mesure au cours de la période FIDA10, s'élève à 3,4 millions d'USD. Ce montant devrait augmenter et atteindre 40 millions d'USD au cours de la période FIDA11 et 104 millions d'USD au

cours de la période FIDA12. Si cette compensation est considérée comme faisant partie intégrante des contributions des donateurs et non pas comme venant s'ajouter aux contributions de base, toutes choses égales par ailleurs, le programme de prêts et dons devra être réduit pour satisfaire au principe du flux de trésorerie durable. Le montant de cette réduction augmente à mesure que le montant du principal non perçu au titre du CSD se concrétise.

31. **Dépenses de fonctionnement.** Les dépenses de fonctionnement du FIDA sont financées au moyen des ressources ordinaires du FIDA. Elles figurent essentiellement dans le budget administratif² et le budget d'équipement, qui sont approuvés chaque année par le Conseil des gouverneurs. En outre, si nécessaire, le Conseil des gouverneurs peut également approuver des budgets ponctuels financés sur les ressources ordinaires du FIDA.

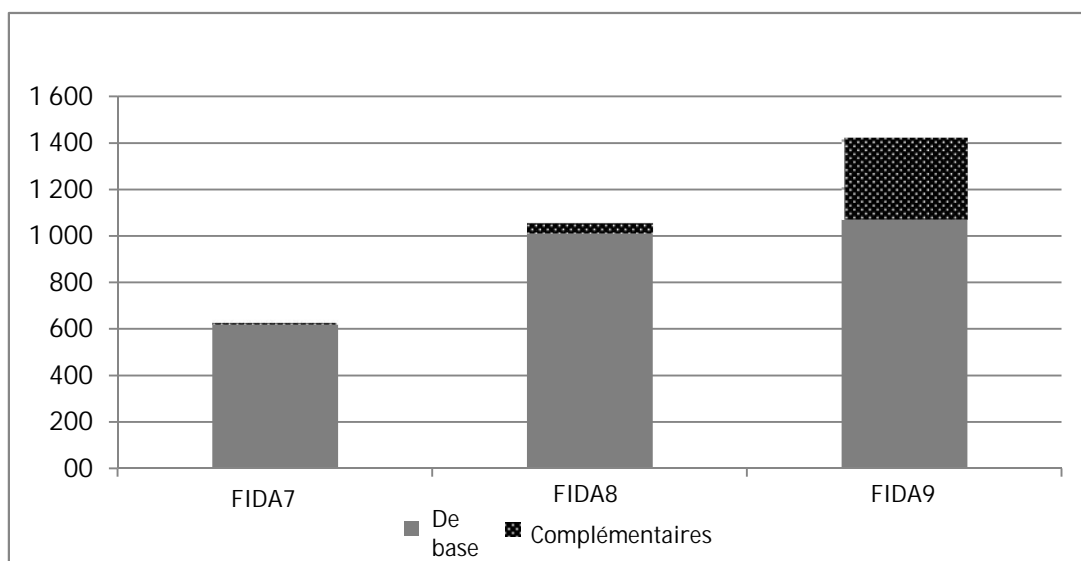
B. Sources de financement du FIDA

32. **Contributions des Membres.** Les ressources de base du FIDA proviennent des contributions versées par les États membres. Depuis la création du Fonds, les donateurs ont versé plus de 7,0 milliards d'USD dans le cadre de neuf cycles de reconstitution des ressources. Les contributions des membres ont suivi une tendance à la hausse depuis la création du Fonds. Le graphique 5 illustre les contributions versées au titre des reconstitutions sous forme d'annonces de contribution (de base et complémentaires³) sur la période FIDA7-FIDA9 (FIDA9 au 31 janvier 2014).

Graphique 5

Annonces de contributions pour FIDA7, 8 et 9

(en millions d'USD)



² Le budget administratif du FIDA comprend l'amortissement des actifs fixes, les dépenses non récurrentes, le budget du Bureau indépendant de l'évaluation, les excédents et déficits actuariels des régimes de prestation du personnel après cessation de service, les frais de placement, etc.

³ Les contributions complémentaires, qui sont mentionnées pour la première fois dans la résolution du Conseil des gouverneurs sur FIDA2 (37/IX), ont été ensuite prises en considération par ledit Conseil dans toutes les reconstitutions suivantes. Versées à titre volontaire, elles ne donnent pas lieu à l'attribution de voix de contribution aux Membres contributeurs au prorata du montant. Dans la pratique, les Membres contributeurs peuvent éventuellement proposer au Conseil des gouverneurs, aux fins d'examen, une utilisation spécifique de ces ressources. Lorsque ledit Conseil approuve une telle proposition, l'utilisation envisagée est précisée dans la résolution adoptée par le Conseil des gouverneurs pour la reconstitution en question. Depuis FIDA2, dans ses résolutions relatives aux reconstitutions, le Conseil des gouverneurs a habilité le Conseil d'administration à approuver l'utilisation qui doit être faite des contributions complémentaires.

33. **Ressources internes.** Au cours d'un cycle de reconstitution de trois ans, les sources internes de financement dont dispose le FIDA sont: a) les rentrées de prêts (principal et intérêt ou les commissions de service déduction faite des annulations et des réductions), et b) le produit des placements.
- a) Rentrées de prêts.** Les rentrées de prêts comprennent les remboursements du principal sur les prêts en cours ainsi que les intérêts ou commissions de service correspondants. Les rentrées de prêts apportent un flux de financement fiable lié au fait que les pays qui contractent des emprunts auprès du FIDA sont réguliers et rigoureux dans leurs remboursements. Au cours des périodes couvrant FIDA7 et FIDA8, les remboursements se sont élevés en moyenne à environ 260 millions d'USD par an.
- b) Produit des placements.** Le portefeuille de placements du FIDA est investi conformément à l'Exposé de la Politique de placement du FIDA approuvé en décembre 2011 par le Conseil d'administration et révisé annuellement par le même Conseil. Grâce à sa politique de placement prudente, le Fonds peut obtenir des résultats positifs dans les périodes de crise financière. En 2013, le portefeuille de placements du FIDA a été affecté par la tendance globalement négative des obligations mondiales à revenu fixe. Ainsi, par prudence, les prévisions concernant la période couverte par la neuvième reconstitution ont été révisées à la baisse.
34. **Flux futurs nets.** Outre les fonds perçus au titre d'une reconstitution donnée, le FIDA peut également s'engager à réaliser son programme de prêts et dons en utilisant les flux futurs nets prévus. La possibilité d'engager des disponibilités futures de trésorerie est possible du fait que les décaissements du programme de prêts et dons du FIDA s'étalent sur plusieurs années et ne doivent donc pas être entièrement financés par la trésorerie au moment de l'approbation des prêts et des dons par le Conseil d'administration. Ce mécanisme permet au FIDA de tirer parti au maximum de l'utilisation des fonds disponibles et prévus pour octroyer de nouveaux prêts et dons et s'engager à réaliser un niveau de programme de prêts et dons supérieur au niveau des contributions de base, en comptant sur l'utilisation des futures entrées de trésorerie pour couvrir les futurs décaissements. Les principaux flux futurs sont constitués par les reconstitutions futures prévues, les rentrées futures de prêts, le produit futur des placements, déduction faite des décaissements futurs pour les prêts et dons du FIDA et des dépenses futures.
35. Lorsque des flux nets futurs sont engagés, il est primordial que les projections de flux de trésorerie à long terme soient précises afin d'évaluer l'impact sur la liquidité du FIDA et d'éviter tout risque de surengagement du Fonds au cours d'une période de reconstitution donnée par rapport aux fonds disponibles et projetés, en vertu d'un ensemble de postulats de base⁴.

III. Situation de FIDA9

36. Pour FIDA9, le Fonds s'est engagé à réaliser un programme de prêts et dons de 3 milliards d'USD. Les contributions de base reçues à ce jour s'élèvent à 1,07 milliard d'USD, à mi-parcours de la période couverte par FIDA9, et contribueront au financement d'un programme de prêts et dons de 2,23 milliards d'USD. Les contributions complémentaires de 353 millions d'USD serviront à financer des dons dans le cadre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne.

⁴ Comme mentionné dans les paragraphes 16-18, l'un des principaux postulats qui sous-tend le cadre financier du FIDA est que les niveaux des contributions de base et du programme de prêts et dons restent stables en termes réels (c'est-à-dire augmentent au rythme de l'inflation). L'annexe III présente d'autres postulats importants sur lesquels s'appuie le modèle financier du FIDA.

37. Le tableau 6 fournit les données les plus récentes concernant le scénario financier de FIDA9. Les données présentées sont fondées sur les chiffres réels pour 2013 et sur les projections actualisées pour les années 2014 et 2015.

Tableau 6

Situation de FIDA9 au 8 avril 2014

(en millions d'USD)

Besoins en ressources	
1) Programme de prêts et dons	3 000
2) Dépenses de fonctionnement, paiements au titre de l'Initiative PPTTE, intérêts	561
Montant total des ressources nécessaires (1+2)	3 561
Sources de financement	
1) Contributions de base	1 070
2) Contributions complémentaires	353
Sous-total: ressources externes (1+2)	1 423
3) Remboursement des prêts au cours de la reconstitution, y compris les annulations	1 158
4) Produit des placements	(33)
Sous-total: ressources internes (3+4)	1 125
5) Emprunt du FIDA*	400
6) Flux nets futurs	614
Total des sources de financement (1+2+3+4+5+6)	3 561

*Les projections actuelles indiquent que la valeur totale de 552 millions d'USD ne sera pas nécessaire.

38. Comme le montre le tableau 6, il est prévu qu'un financement supplémentaire sous la forme d'un emprunt du FIDA d'un montant de 400 millions d'USD fournisse les fonds nécessaires pour atteindre le niveau cible du programme de prêts et dons de 3,0 milliards d'USD. L'emprunt est envisagé pour financer les prêts ordinaires du FIDA, alloués conformément au système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA pour la période allant de décembre 2014 à décembre 2015.
39. Le montant total emprunté au cours de la période couverte par FIDA9 sera fonction des besoins de financement supplémentaire au-delà des fonds que le FIDA peut engager en toute sécurité au cours du reste de la période couverte par FIDA9, sur la base des projections actualisées.
40. Des analyses approfondies ont été réalisées pour déterminer l'impact de l'emprunt sur la viabilité à long terme du FIDA et ses flux de trésorerie, sur la base de projections actualisées et des modalités d'emprunt négociées le plus récemment. Ces modalités permettent une correspondance aussi étroite que possible avec les conditions de prêt ordinaire du FIDA (voir annexe IV pour les postulats détaillés qui sous-tendent les projections liées à l'emprunt).

IV. Cadre financier pour FIDA10 (2016-2018)

41. Au cours de la période couverte par FIDA10, la demande des pays pour des ressources provenant des donateurs à destination de l'agriculture et du développement rural devrait rester élevée - beaucoup plus élevée que l'offre. La demande est estimée à plus de 200 milliards d'USD par an, alors que l'offre de la

communauté des donateurs est estimée à moins de 12 milliards d'USD. Il ressort de l'analyse par pays réalisée par les chargés de programme de pays du FIDA que la demande de financement de projets agricoles par le FIDA, lorsque les coûts climatiques sont pris en compte, s'élève à 5,5 milliards d'USD sur la période couverte par FIDA10. Cela signifie que, quel que soit le niveau des ressources à la disposition du FIDA, aux taux d'emprunt actuels, celles-ci pourraient être absorbées par ses emprunteurs et les bénéficiaires de dons.

42. La capacité du FIDA à réaliser son programme de prêts et dons au cours de FIDA10 est donc limitée par la disponibilité des sources de financement. Tout en poursuivant sa recherche d'autres sources possibles de financement, le FIDA doit planifier, avec prudence, un programme de prêts et dons réalisable, sur la base de postulats réalistes concernant la disponibilité des ressources et des types de financement.
43. Les contributions de base constituent la source privilégiée de financement de FIDA10. Elles représentent la source de financement principale du Fonds, mais aussi la plus fiable et la plus stable⁵. Les hypothèses présentées pour FIDA10 dépendent donc des contributions des membres au titre du financement du Fonds (c'est-à-dire les contributions de base qui seront allouées au cours de la période couverte par FIDA10 conformément au SAFP).
44. Depuis la création du FIDA, les contributions complémentaires ont présenté un caractère imprévisible, du fait qu'elles sont souvent liées à des événements et des thèmes spécifiques et ponctuels. Ainsi, dans l'éventualité où FIDA10 serait partiellement financée par des contributions complémentaires sans restriction, celles-ci seront utilisées pour soutenir le programme de prêts et dons de FIDA10 mais les projections ne tiendront pas compte d'une possible répétition de ses contributions au cours des prochaines périodes de reconstitution.
45. Sur la base d'un examen de la demande de financement par le FIDA, trois hypothèses sont envisagées quant au financement de FIDA10 au moyen des contributions de base: basse (programme de prêts et dons FIDA10 de 2,8 milliards d'USD), intermédiaire (programme de prêts et dons FIDA10 de 3,0 milliards d'USD) et haute (programme de prêts et dons FIDA10 de 3,2 milliards d'USD). Le tableau 7 présente les niveaux de contributions de base nécessaires pour financer ces niveaux de programme de prêts et dons. Pour financer des programmes de prêts et dons de 2,8 milliards d'USD, 3,0 milliards d'USD et 3,2 milliards d'USD, on estime que les contributions de base nécessaires s'élèvent respectivement à 1,338 milliard d'USD, 1,437 milliard d'USD et 1,534 milliard d'USD.

C. Financement de FIDA10 sous forme de contributions de base⁶

46. Le tableau 7 présente les niveaux de contributions de base nécessaires pour financer les trois différentes hypothèses envisagées pour le programme de prêts et dons. Conformément au principe du flux de trésorerie durable pour la détermination du programme de prêts et dons, on suppose que les niveaux du programme de prêts et dons et des contributions de base à la disposition du Fonds seront constants, en termes réels, au cours des prochaines reconstitutions, maintenant ainsi le ratio de financement stable entre FIDA10 et les futures reconstitutions. L'annexe I présente une ventilation détaillée des utilisations et des sources de financement dans le cadre de chaque hypothèse.

⁵ À titre d'exemple, si le FIDA pouvait se financer par des emprunts supplémentaires au cours de la période couverte par FIDA10, le niveau de contribution au programme de prêts et dons dépendrait des conditions de l'emprunt.

⁶ Les contributions de base telles que définies dans le Projet de Résolution sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA, paragraphes b) i) et ii), qui précisent que les contributions de base sont celles pour lesquelles les membres reçoivent des voix de contribution et qui sont sans restriction quant à leur utilisation.

Tableau 7

Financement total nécessaire (en millions d'USD) sous forme de contributions de base pour les trois hypothèses: basse, intermédiaire et haute

(en millions d'USD)

	<i>Hypothèse basse</i>	<i>Hypothèse intermédiaire</i>	<i>Hypothèse haute</i>
Besoins en ressources			
1) Programme de prêts et dons	2 800	3 000	3 200
2) Dépenses de fonctionnement, paiements au titre de l'Initiative PPTE, intérêts	593	593	593
Montant total des ressources nécessaires (1+2)	3 393	3 593	3 793
Sources de financement (ressources nécessaires)			
1) Contributions de base	1 338	1 437	1 534
2) Ressources internes au cours de la période de la reconstitution et flux nets futurs	2 055	2 156	2 259
Total des sources de financement (1+2)	3 393	3 593	3 793
Contributions des Membres en pourcentage du montant total des ressources nécessaires	39%	40%	40%
Ratio programme de prêts et dons/contributions	2,1	2,1	2,1

47. Le tableau 8 et le graphique 6 présentent les projections concernant les niveaux des futurs programmes de prêts et dons et des contributions de base requises au titre de l'hypothèse intermédiaire, c'est-à-dire un programme de prêts et dons de 3,0 milliards d'USD au cours de FIDA10, dans le cadre duquel les futures contributions de base sont constantes en termes réels, tout comme les futurs niveaux des programmes de prêts et dons. Toutes choses égales par ailleurs, le ratio entre le programme de prêts et dons et les contributions resterait stable à environ 2,1.

Tableau 8

Programmes de prêts et dons FIDA10 et futurs programmes financés au moyen de contributions de base, constantes en termes réels*

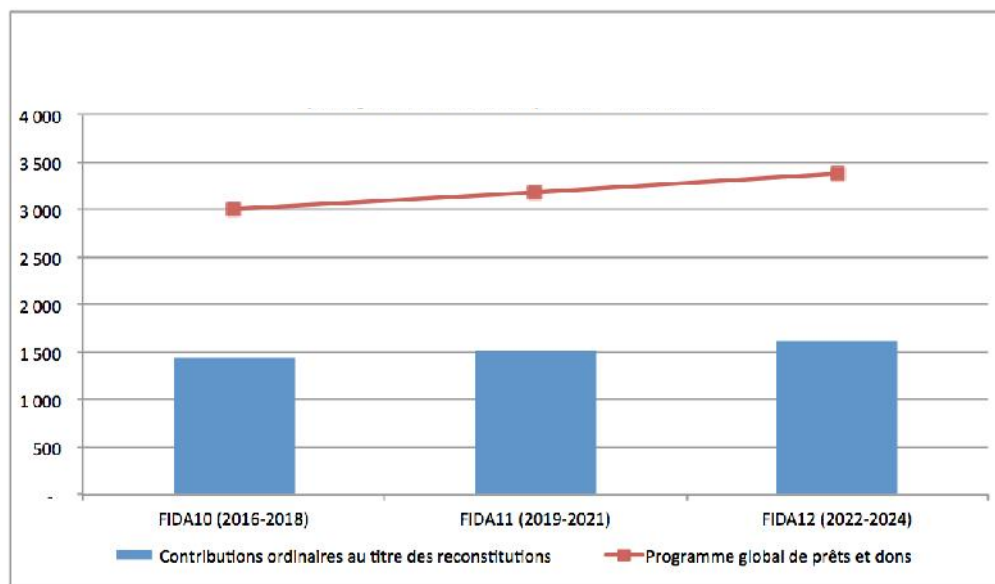
(en millions d'USD)

	<i>FIDA10</i>	<i>FIDA11</i>	<i>FIDA12</i>
Contributions de base	1 437	1 524	1 618
Total programme de prêts et dons	3 000	3 184	3 378
Ratio programme de prêts et dons/contributions	2,1	2,1	2,1

* On suppose une inflation de 2% par an. Ainsi, au cours d'une période de reconstitution de trois ans, en raison de l'effet cumulatif, les contributions augmentent de 7,4%.

Graphique 6

Niveaux indicatifs des prochains programmes de prêts et dons du FIDA financés par les contributions de base



48. Comme le montre le tableau 6 ci-dessus, les contributions de base au titre de FIDA9 s'élevaient à 1,07 milliard d'USD en avril 2014. Si l'on suppose que les contributions de base sont maintenues constantes en termes réels entre FIDA9 et FIDA10, c'est-à-dire qu'elles croissent au rythme de l'inflation, soit 2% par an, les 1 070 millions d'USD versés au titre de FIDA9 équivaldront à 1 135 millions d'USD au titre de FIDA10. Ainsi, en vertu du principe du flux de trésorerie durable, le niveau du programme de prêts et dons de FIDA10 devrait être de 2 464 millions d'USD, comme le montre le tableau 9.

Tableau 9

Niveau du programme de prêts et dons de FIDA10 en supposant des contributions de base entre FIDA9 et FIDA10

(en millions d'USD)

Besoins en ressources	
1) Programme de prêts et dons	2 464
2) Dépenses de fonctionnement*, paiements au titre de l'Initiative PPTE, intérêts	564
Montant total des ressources nécessaires (1+2)	3 028
Sources de financement (ressources nécessaires)	
1) Contributions de base	1 135
2) Ressources internes au cours de la période de la reconstitution et flux nets futurs	1 892
Total des sources de financement (1+2)	3 028
Contributions des Membres en pourcentage du montant total des ressources nécessaires	37%
Ratio programme de prêts et dons/contributions	2,2

Cette hypothèse suppose que la part des coûts de fonctionnement liés aux dépenses administratives est maintenue au niveau de FIDA9.

49. Conformément au Projet de résolution sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA:

Tout en maintenant le niveau cible des contributions supplémentaires comme indiqué au paragraphe c) ci-dessus, le déficit structurel ne peut pas dépasser 15% dudit niveau. Au cas où le déficit structurel dépasserait 15% à la fin de la période de six mois prévue pour la création de nouvelles voix, comme indiqué à la sous-section VIII a) de la présente résolution, le niveau cible pour les contributions supplémentaires (...) serait ajusté de façon que le montant total des annonces de contribution reçues à cette date représente 85% au moins du niveau cible. Si un tel ajustement s'avère nécessaire, le Président fera immédiatement part aux Gouverneurs du nouveau niveau cible (...). Le Programme de prêts et dons du Fonds sera ajusté sur la base des fonds manquants par rapport au niveau cible de la reconstitution.

50. L'hypothèse I présentée à l'annexe II montre les niveaux ajustés des programmes de prêts et dons dans le cadre des trois hypothèses envisagées pour FIDA10, dans l'éventualité où le niveau des contributions de base atteindrait 85% du niveau cible.

D. Financement de FIDA10 sous forme de contributions de base et de contributions complémentaires sans restriction

51. Comme indiqué dans la section B, tout au long de l'histoire du FIDA, il s'est révélé difficile de prévoir le niveau des contributions complémentaires car elles sont souvent liées à des événements ponctuels et des thèmes particuliers, et réservées à des usages spécifiques. Ainsi, dans l'éventualité où FIDA10 serait partiellement financée par des contributions complémentaires sans restriction, celles-ci seront utilisées pour soutenir le programme de prêts et dons de FIDA10 mais les projections ne tiendront pas compte d'une possible répétition de ces contributions au cours des prochaines périodes de reconstitution. Les projections concernant les futurs programmes de prêts et dons seront donc recalculées sur la base des seules contributions de base (constantes en termes réels) et les prochains programmes seront donc réduits en conséquence.
52. Si les membres souhaitent verser des contributions complémentaires pour atteindre le niveau cible requis pour FIDA10, celles-ci peuvent présenter des éléments thématiques. Toutefois, lors de l'allocation de ces contributions selon les différents types de dons et de prêts que le FIDA propose actuellement (particulièrement favorables, mixtes et ordinaires), elles seront traitées de la même manière que les contributions de base et allouées conformément au SAFP du FIDA. C'est la raison pour laquelle elles sont considérées comme des contributions complémentaires sans restriction.
53. Le tableau 10 illustre l'hypothèse selon laquelle le programme de prêts et dons de FIDA10 s'élève à 3,0 milliards d'USD et est financé à la fois par des contributions de base et des contributions complémentaires sans restriction d'un montant total de 1,437 milliard d'USD. Pour les raisons expliquées dans le paragraphe 50, les projections concernant les futures reconstitutions ne tiendront pas compte de la part de l'enveloppe budgétaire totale, soit 1,437 milliard d'USD, qui sera financée sous forme de contributions complémentaires sans restriction. Cela aura un impact sur le niveau prévu du prochain programme de prêts et dons.
54. Plus le montant des contributions complémentaires sans restriction est élevé, plus l'impact de la non-reproductibilité supposée de ces contributions sur les reconstitutions futures sera fort. L'annexe II présente l'impact de la non-reproductibilité supposée des contributions complémentaires sur les futurs programmes de prêts et dons en utilisant un montant indicatif pour les contributions complémentaires sans restriction.

Tableau 10

Financement de FIDA10 sous forme de contributions de base et de contributions complémentaires sans restriction
(en millions d'USD)

	<i>FIDA10</i>
Contributions de base et contributions complémentaires sans restriction allouées conformément au SFAP	1 437
Total programme de prêts et dons	3 000
Rapport programme de prêts et dons/contributions	2,1

Répartition des besoins en ressources et des sources de financement sous forme de contributions de base

Hypothèses concernant le programme de prêts et dons de FIDA10 et besoins de financement - source de financement: contributions de base seulement
(en millions d'USD)

	<i>Hypothèse basse</i>	<i>Hypothèse intermédiaire</i>	<i>Hypothèse haute</i>
Besoins en ressources			
1) Programme de prêts et dons	2 800	3 000	3 200
2) Dépenses de fonctionnement, paiements au titre de l'Initiative PPTE, intérêts	593	593	593
Montant total des ressources nécessaires (1+2)	3 393	3 593	3 793
Sources de financement (ressources nécessaires)			
1) Contributions de base	1 338	1 437	1 534
Sous-total: ressources externes 1)	1 338	1 437	1 534
2) Rentrées de prêts au cours de la reconstitution, y compris les annulations	1 393	1 393	1 393
3) Produit des placements	52	53	55
Sous-total: ressources internes au cours de la reconstitution (2+3)	1 445	1 446	1 448
4) Flux nets futurs	610	710	811
Total des sources de financement (1+2+3+4)	3 393	3 593	3 793
Contributions des Membres en pourcentage du montant total des ressources nécessaires	39%	40%	40%
Ratio programme de prêts et dons/contributions	2,1	2,1	2,1

Autres hypothèses pour FIDA10 et au-delà

Hypothèse I. Niveaux ajustés du programme de prêts et dons de FIDA10 si 85% seulement des niveaux cibles sont atteints

1. Les hypothèses présentées au tableau 11 démontrent l'impact sur le niveau du programme de prêts et dons d'une baisse des contributions de base par rapport au niveau cible établi. Dans l'hypothèse intermédiaire, un déficit de contributions de 15% par rapport au niveau cible se traduirait immédiatement par une réduction de 439 millions d'USD du programme de prêts et dons de FIDA10 sur les 3,0 milliards d'USD du niveau cible.

Tableau 11

Niveaux ajustés du programme de prêts et dons de FIDA10 si 85% seulement des niveaux cibles sont atteints

(en millions d'USD)

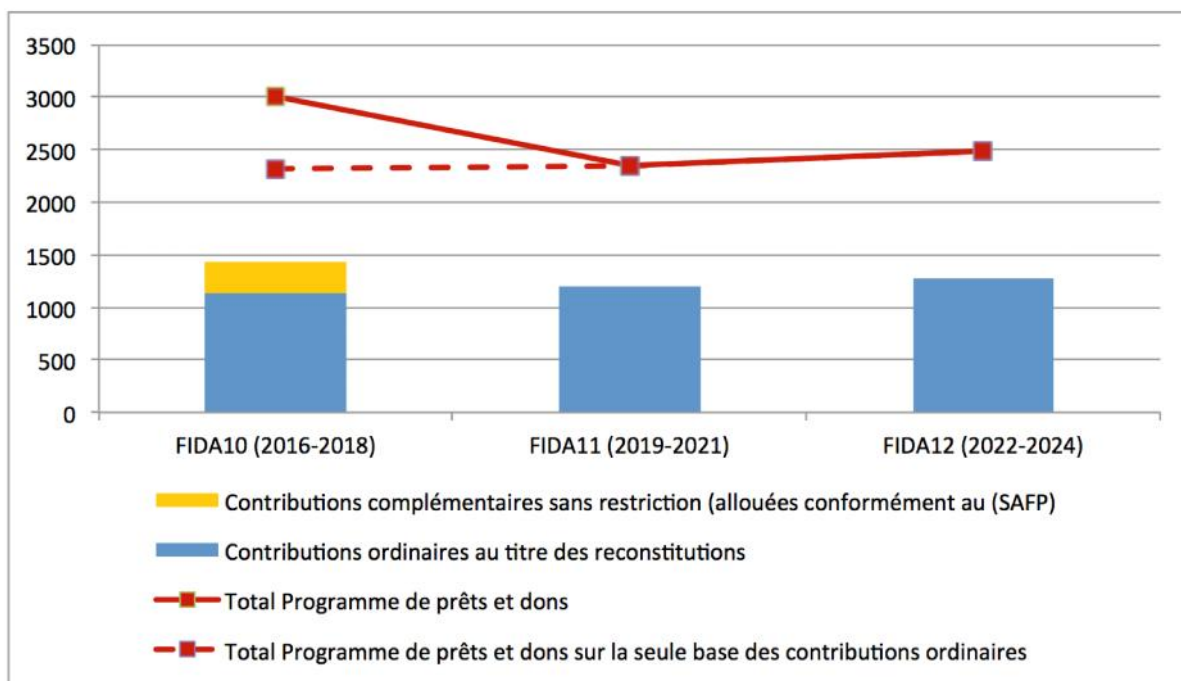
	<i>Hypothèse basse</i>	<i>Hypothèse intermédiaire</i>	<i>Hypothèse haute</i>
100% des contributions de base	1 338	1 437	1 534
Total programme de prêts et dons	2 800	3 000	3 200
Ratio programme de prêts et dons/contributions	2,1	2,1	2,1
85% des contributions de base	1 137	1 221	1 304
Programme de prêts et dons total avec 85% des contributions de base	2 387	2 561	2 729
Différence par rapport au niveau cible du programme de prêts et dons	(413)	(439)	(471)
Ratio programme de prêts et dons/contributions	2,1	2,1	2,1

Hypothèse II. Impact possible sur les futurs programmes de prêts et dons de la non-reproductibilité des contributions complémentaires sans restriction

2. Comme mentionné au paragraphe 50, les contributions complémentaires sont de nature imprévisible et les projections ne peuvent pas tenir compte de leur éventuelle reproductibilité. Le graphique 7 illustre l'impact sur les programmes de prêts et dons de FIDA11 et FIDA12 respectant le principe du flux de trésorerie durable et financés uniquement par des contributions de base constantes en termes réels par rapport à FIDA10 en supposant, à titre d'exemple, que 302 millions d'USD du total de l'enveloppe de financement de 1,437 milliard d'USD sont versés sous forme de contributions complémentaires sans restriction. Ce montant fait partie de l'enveloppe de financement de FIDA10 sous forme d'une injection de fonds ponctuelle qui relève le niveau du programme de prêts et dons de FIDA10 à son niveau «naturel». Cependant, lorsque l'on supprime ce montant des projections, le niveau du programme de prêts et dons de FIDA11 et des programmes successifs doit être recalculé en conséquence. Le niveau du programme de FIDA11 n'est par conséquent pas maintenu constant en termes réels à 3,0 milliards d'USD, mais réduit à un niveau de 2,3 milliards d'USD, étant donné qu'il est uniquement financé au moyen des contributions de base, qui s'élèvent à 1,135 milliard d'USD.

Graphique 7

Niveaux des programmes de prêts et dons et des contributions – utilisation totale des contributions complémentaires sans restriction au cours de FIDA10 et réduction des futurs programmes



- Si le même niveau de contributions complémentaires sans restriction était mis à la disposition des futures reconstitutions du FIDA, les futurs programmes de prêts et dons seraient augmentés au niveau le plus élevé possible réalisable tout en respectant le principe du flux de trésorerie durable.

Postulats du modèle financier du FIDA - 2014

Le modèle financier du FIDA est actualisé chaque année, immédiatement après la clôture des états financiers du FIDA.

Les postulats sont réexaminés par les services compétents qui sont invités à reconfirmer leur validité ou à actualiser les tendances et les prévisions.

Les services impliqués dans cet exercice sont le Département gestion des programmes, la Division du Contrôleur et des services financiers, la Division des services de trésorerie et l'Unité du budget.

Postulats concernant les prêts	
Durée du profil de décaissement des prêts (depuis l'année d'approbation)	10 ans
Composition du portefeuille de prêts par conditions de prêt (% du portefeuille de prêts)	Composition du portefeuille de prêts en 2014: Conditions particulièrement favorables: 66,8% Conditions ordinaires: 19,2% Conditions mixtes: 14,0% Le profil sera ajusté entre 2015 et 2018 sur la base de la catégorie des pays. La composition à partir de 2018 sera: Conditions particulièrement favorables: 58,4% Conditions ordinaires: 26,7% Conditions mixtes: 14,9%
Niveaux d'annulation/de réduction des prêts (% des montants approuvés)	Moyenne pondérée (selon la composition du prêt) de 13,1% comme suit : Conditions particulièrement favorables: 11,3% Conditions ordinaires: 15,3% Conditions mixtes: 14,0%
Taux d'intérêt sur les prêts consentis à des conditions ordinaires	2014: taux publiés par le FIDA pour les prêts en DTS 2015 et à l'avenir: Taux Libor composite pour le DTS à terme au 31 décembre 2013
Conditions de prêt – différé d'amortissement	Conditions particulièrement favorables: 10 ans Conditions intermédiaires: 5 ans Conditions ordinaires: 3 ans Conditions mixtes: 5 ans
Conditions de prêt – période de remboursement	Conditions particulièrement favorables: 40 ans Conditions intermédiaires: 20 ans Conditions ordinaires: 18 ans Conditions mixtes: 25 ans
Conditions de prêt – profil de remboursement	Tranches égales; après la fin du différé d'amortissement
% arriérés	0,2 % par an sur les rentrées de prêts

Composition du portefeuille de placements par guichet (en %)	Dons mondiaux/régionaux: 5% du programme de prêts et dons Dons à un pays spécifique: 1,5% du programme de prêts et dons Don au titre du CSD: 21% du programme de prêts et dons
Profil de décaissement des dons par guichet	Dons ordinaires: 6 ans pour les deux guichets Dons au titre du CSD: 10 ans
Annulation de don	Zéro pour les dons mondiaux/régionaux et à un pays spécifique Aligné sur les prêts à conditions particulièrement favorables pour les dons au titre du CSD

Hypothèses financières	
Taux de rendement des placements	2014: -1,0% 2015: 0,5% 2016: 1% 2017: 1% 2018: 1,5% 2019: 2% à partir de 2020: 2,5%
Inflation	2% par an
Taux de change DTS	Niveau au 31 décembre 2013 (Taux de change DTS/USD à 1,54190 et constant à l'avenir)

Budget administratif et autres dépenses	
Croissance du budget administratif	Au rythme de l'inflation +1% de 2016 à 2018 Au rythme de l'inflation à partir de 2019
Initiative PPTE	Rentrées non perçues au titre de l'Initiative PPTE (intérêts et principal) et contributions prévues actualisées annuellement. Postulat de 104 millions d'USD sous forme de contributions extérieures réparties comme suit: 2015 – 2,1 millions d'USD; 2018 – 11,06 millions d'USD; 2020 – 91,61 millions d'USD

Emprunt auprès de KfW – postulats – actualisés le 8 avril 2014

1. **Accord-cadre** pour un montant global de 400 millions d'EUR, équivalant à 552 millions d'USD (taux de change EUR/USD à 1,38 le 8 avril 2014). Le FIDA n'est pas contraint par l'accord-cadre à emprunter la totalité du montant de 552 millions d'USD.
2. **Montants annuels indicatifs** de 125 millions d'USD en 2014 et de 275 millions d'USD en 2015 pour un montant total estimé de 400 millions d'USD sur la période 2014-2015. Le montant global au cours des deux années sera réévalué sur la base des prévisions les plus récentes concernant la capacité d'engagement du FIDA.
3. **Accords de prêts individuels**
Les accords de prêts individuels seront conçus de manière à correspondre étroitement à la réserve des prêts ordinaires devant être soumis aux sessions du Conseil d'administration en décembre 2014 et en 2015. L'hypothèse préliminaire est la suivante:
 - Un premier accord de prêt individuel de 125 millions d'USD en 2014
 - Un deuxième accord de prêt individuel de 201 millions d'USD en 2015
 - Un troisième accord de prêt individuel de 74 millions d'USD en 2015
4. **Conditions de prêt**
Les accords de prêt individuel devraient respecter les conditions suivantes:
Durée: 20 ans
Différé d'amortissement: 5 ans
Taux d'intérêt annuel: Euribor à 6 mois
Marge: 0,35%
5. **Modalités de prêt et composition du portefeuille de prêts du FIDA**
100% de la rétrocession aux emprunteurs ordinaires du FIDA
Les projections concernant les flux des prêts sont déterminées sur la base des modalités du FIDA pour les prêts ordinaires en euros:
Durée: 18 ans
Différé d'amortissement: 3 ans
Taux d'intérêt: taux de référence du FIDA applicable aux prêts consentis à des conditions ordinaires. Taux Euribor à 6 mois publié par Bloomberg le 31 décembre 2013.
6. **Décaissements des prêts**
Les décaissements des prêts sont projetés sur la base d'un profil de 100% sur 10 ans (c'est-à-dire un taux d'annulation des prêts de 0%)
7. **Arriérés de prêts du FIDA:** 0,4% par an sur les rentrées de prêts
8. **Taux de rendement des placements:** conformément aux postulats concernant le modèle financier du FIDA

Sur la base des postulats ci-dessus, les intérêts à payer à la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) au cours de la période FIDA10 sont estimés à 16 millions d'USD.